

Indicateur	Unité	Hoëdic
<b>Territoire</b>		
Superficie	(km <sup>2</sup> )	<b>2,09</b>
Distance au continent	(milles marins)	<b>13</b>
Temps de trajet vers en bateau vers le port principal de desserte	(minutes)	<b>60</b>
Nombre de liaisons/jour en basse saison		<b>2</b>
<b>Démographie</b>		
Population en 2009	(nb d'habitants)	<b>119</b>
Taux de variation pop. 1999 / 2009	(%)	<b>0,85</b>
Densité de population	(hab./km <sup>2</sup> )	<b>57</b>
Indice de multiplication de la population entre hiver/été		<b>9,6</b>
<b>Tourisme</b>		
Part des résidences secondaires dans le total des logements		<b>74,1</b>
Evolution du nb de résid. second. (1999-2009)		<b>31,11</b>
Taux de fonction touristique (nb de lits/nb d'habitants) <sup>1</sup> en haute saison		<b>864,5</b>
<b>Revenus et entrepreneuriat</b>		
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal 2009	€	<b>20 306</b>
Part des foyers fiscaux imposables en 2009	(%)	<b>53</b>
Nb d'entreprises ayant un siège social sur l'île, pour 100 habitants, au 31/07/2012		<b>17,6</b>

Figure 1 : Principaux indicateurs statistiques à Hoëdic, en 2009, source: Insee 2009 (RP, Sirene, DADS)

Hoëdic dispose d'un profil tout à fait singulier à l'échelle des petites îles éloignées du continent, Sein, Molène et Houat, sa voisine. Tout d'abord, elle est moitié moins peuplée. Avec ses 119 habitants permanents recensés en 2009, c'est la moins peuplée des îles du Ponant. C'est aussi l'une des plus éloignées du continent, à une heure de bateau du port de Quiberon. Deux liaisons quotidiennes ont lieu en basse saison. Sa singularité s'exprime aussi par la dynamique démographique qu'elle connaît ces dix dernières années, stabilisant sa population tandis que Houat, Sein et Molène ont perdu en moyenne un habitant sur cinq. Le taux de résidences secondaires très élevé de l'île morbihannaise lui confère une fonction touristique très affirmée, la plus élevée des îles du Ponant.

Les foyers fiscaux Hoëdicais ont un revenu moyen 3000 euros au dessus des autres petites îles éloignées. La part des foyers fiscaux imposables y est également plus élevée. Enfin, signe d'une certaine dynamique entrepreneuriale sur cette île, l'INSEE y recense pas moins de 17,6 entreprises domiciliées. Houat et Hoëdic se rapprochent ici l'une de l'autre et se distinguent clairement des deux petites îles de l'Iroise. De manière générale, les petites îles comptent davantage d'entreprises pour cent habitants.

# Démographie

## Evolution de la population

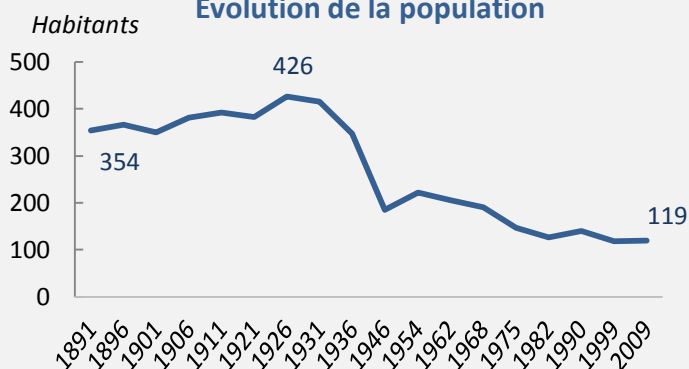


Figure 2 : Evolution de la population à Hoëdic de 1891 à 2009 ; source: RP Insee 2009/ EHESS Cassini

## Soldes naturel et migratoire

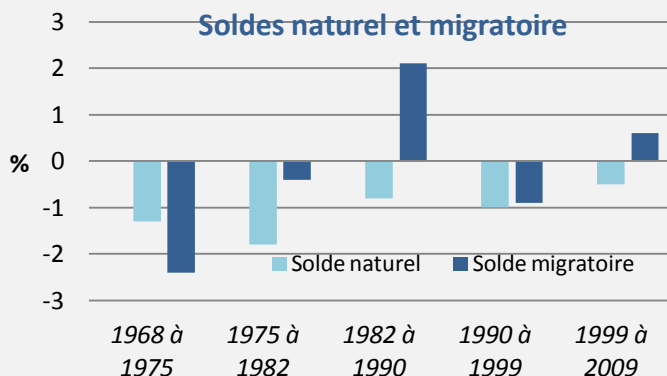


Figure 3 : Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution de la population à Hoëdic, de 1968 à 2009; source: RP Insee 2009

## Pyramide des âges

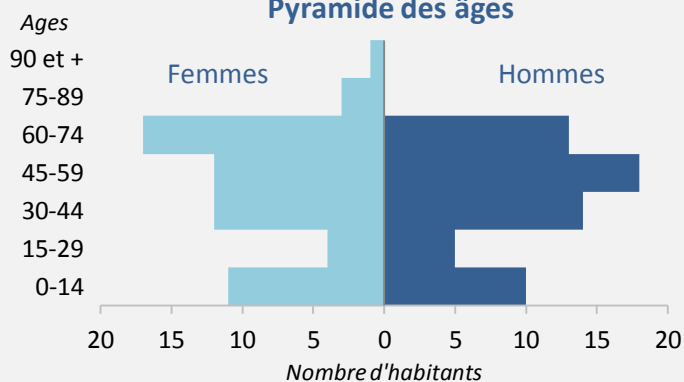


Figure 4 : Population par tranches d'âges et par sexe en 2009 à Hoëdic, source: RP Insee 2009

## Saisonnalité de la population

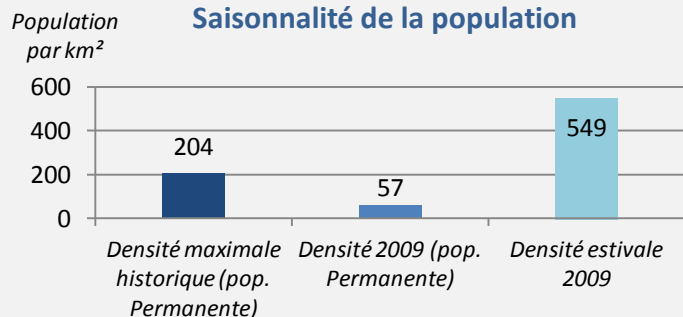


Figure 5 : Estimation de la densité de population estivale et comparaison aux densités de populations permanente actuelle et passée, source: RP Insee Tourisme 2009

En dehors de la Seconde Guerre Mondiale, Hoëdic connaît des fluctuations de population plutôt lentes mais prolongées. Après une phase d'accroissement d'une trentaine d'années au début du XXème siècle, le recensement de 1946 laisse apparaître la division du nombre d'Hoëdicais par deux en dix ans. Si la dépopulation avait déjà débuté en 1936, c'est un coup dur pour l'île morbihannaise, dont la population continuera à décroître malgré un sursaut après-guerre. Dans les années 1980, Hoëdic stabilise son nombre d'habitants, à l'inverse de Houat, Sein et Molène, dont les populations diminuent à des rythmes très rapides depuis les années 1960. Ces trois îles n'ont jusqu'alors pas réussi à enrayer le déclin de leur population. Le maxima de population atteint par Hoëdic est à mettre en parallèle avec la période prospère de l'activité de pêche, laquelle connaît son apogée plus tôt que sa voisine Houat. Une trentaine de bateaux sont recensés dans les années 1930 à Hoëdic<sup>1</sup>, contre cinq seulement dès les années 1970 -1980.

Si le solde migratoire d'Hoëdic semble assez fluctuant d'une décennie sur l'autre (ce qui tient en partie à la faible population de l'île), le solde naturel semble réduire son déficit d'un recensement à l'autre. Celui-ci pourrait redevenir positif au regard de la pyramide des âges. La classe d'âges des 75-89 ans est presque absente à Hoëdic tandis que les 30-44 ans et les moins de 14 ans semblent proportionnellement plus présentes que sur d'autres îles. Hoëdic affiche l'indice de vieillissement<sup>2</sup> le plus faible des îles du Ponant

Les plus de 60 ans sont 1,3 fois plus nombreux que les moins de 20 ans

(131), en deçà même de la moyenne des communes littorales de moins de 500 habitants, dont l'indice approche les 140. Il reste délicat d'apporter des explications tant l'échantillon est ici restreint. La très petite population des tranches les plus âgées s'explique sans doute en partie par l'absence de naissances pendant la guerre, mais peut-être aussi par la difficulté pour certaines personnes âgées de rester vivre à Hoëdic. La tranche d'âges la plus jeune semble plus largement représentée que sur bon nombre d'îles, ce qui contribue au faible indice de vieillissement. Les 15-29 ans sont encore une fois absents de la pyramide, souvent partis sur le continent pour y terminer leur parcours scolaire et y démarrer leur vie professionnelle.

Notons enfin qu'Hoëdic est peu densément peuplée, à l'image de Belle-Île et Ouessant, qui affichent des densités proches. Sa voisine Houat compte également peu d'habitants pour sa superficie. Les deux îles morbihannaises se distinguent ainsi de Molène et Sein, aux mêmes effectifs de population mais aux superficies beaucoup plus restreintes. En revanche, avec l'arrivée des résidents secondaires et des campeurs, Hoëdic est plus densément peuplée en été que Houat (393 hab/km<sup>2</sup>). Les densités estivales à Sein et Molène (respectivement 2130 et 1330 hab/km<sup>2</sup>) sont sans communes mesures avec les deux premières.

Population estivale :

1 148

# Habitat

## Evolution du parc immobilier

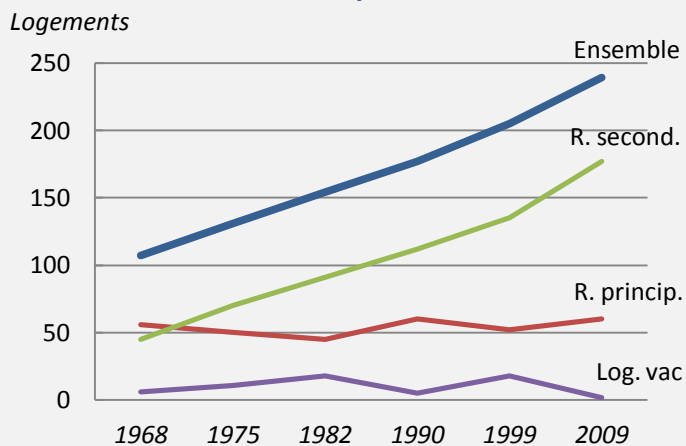


Figure 6 : Evolution du parc immobilier et contributions des types de logements à l'ensemble, Hoëdic, 1968-2009; source: RP Insee 2009

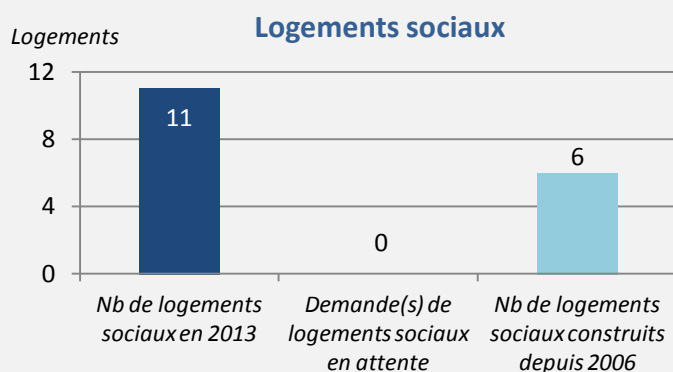


Figure 7 : Demandes de logements sociaux et logements sociaux existants à Hoëdic, en 2013, source: Mairies, recensement IDiles 2013

A l'image de la plupart des îles, l'évolution du parc immobilier hoëdicais est nettement déterminée par celle des résidences secondaires. Celles-ci ont dépassé le nombre de résidences principales dès le début des années 1970, tandis que les autres petites îles éloignées du continent ont effectué ce renversement dans les années 1990. L'habitat principal n'a guère évolué, ne dépassant jamais les 60 résidences. L'habitat secondaire représente en 2009 73% des logements à Hoëdic, soit 13 points de plus que la moyenne des îles du Ponant. Celles-ci continuent de croître et le rythme s'est même accéléré sur la dernière décennie (+ 31%), à l'image de sa voisine Houat (+40%). Les deux îles comptent aujourd'hui le même nombre de résidences secondaires, mais ce type d'habitat représente une part plus faible du parc immobilier à Houat. Sein se démarque ici des autres îles. Ayant connu une population bien plus importante, le nombre de résidences principales y a été divisé par deux ces quarante dernières années, laissant vides un grand nombre d'habitations, réinvesties par les résidents secondaires.

Résidences secondaires :  
74,1 % des logements

De manière générale, les petites îles éloignées sont celles qui ont connu le taux de croissance annuel moyen des résidences secondaires le plus soutenu depuis 1968, avec une moyenne de près de 5% par an. Mais ce type d'habitat y était presque inexistant il y a quarante ans, à l'inverse des petites îles proches, dont certaines abritaient déjà davantage d'habitations secondaires que principales. Le taux de croissance de l'habitat secondaire y a donc été moins fort sur la période.

Les chiffres obtenus auprès de la mairie concernant les logements sociaux sont à considérer avec retenue, notamment pour les demandes en cours, qui sont faites auprès de Bretagne Sud Habitat. Toutefois, la stabilisation de la population à Hoëdic résulte peut-être aussi de la construction récente de logements sociaux, comme c'est le cas à l'île d'Aix. Hoëdic semble bien équipée en habitat social puisqu'elle compte près de 10 logements pour 100 habitants, contre 6 en moyenne sur les îles du Ponant.

# Emploi

Figure 8 : Principales données de l'emploi à Hoëdic, en 2009; source: RP Insee 2009

Emploi	Unité	Hoëdic
Population "en âge de travailler" (15-64 ans) en 2009		79
dont :		
Actifs		53
Actifs avec emploi		47
Actifs sans emploi		6
Inactifs <sup>1</sup>		26
Taux d'activité (Part des actifs dans la population en âge de travailler) en 2009	(%)	67,1
Taux de chômage (Part des actifs sans emploi dans le total des actifs) en 2009	(%)	11,3
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence <sup>1</sup> en 2009	nb d'actifs	8
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence en 2009	(%)	15,1

<sup>1</sup> Inactifs: personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...

<sup>2</sup> Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence : Population en âge de travailler travaillant dans une autre commune que celle de résidence, en France Métropolitaine, dans les DOM-TOM, ou à l'étranger.

## Catégories socio-professionnelles

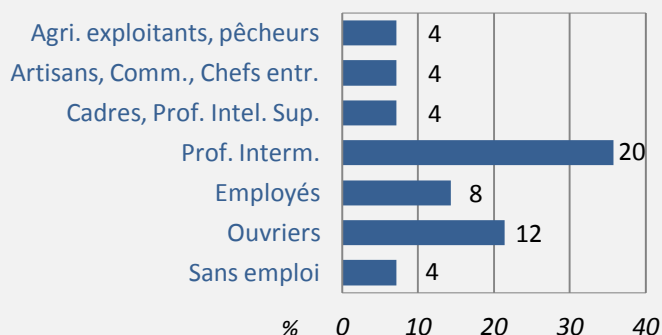


Figure 9 : Distribution de l'emploi en valeurs relatives et absolues par CSP à Hoëdic, en 2009; source: RC Insee 2009

## Statut de l'emploi

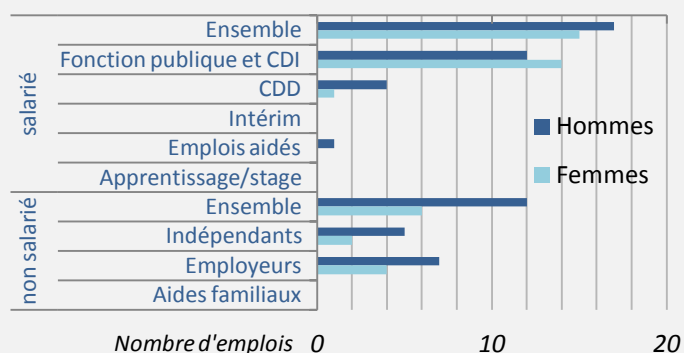


Figure 10 : Distribution de l'emploi salarié et non salarié par statut et par sexe, à Hoëdic, en 2009; source: RP Insee 2009

Hoëdic, Houat et Sein ont des taux d'activité assez proches de la moyenne des îles du Ponant (66% d'actifs). Elles se distinguent de Molène, à près de quinze points sous la moyenne. Houat, en revanche, se distingue par son taux de chômage plus élevé. Molène, Hoëdic et Sein affichent toutes les trois des taux légèrement en deçà de la moyenne des îles (12,5%). La part des actifs hoëdicaux et molénais travaillant hors de la commune n'est sans doute pas étrangère à ces indicateurs plus « positifs ». Elles comptent respectivement 15% et 32% des actifs travaillant dans une autre commune, contre 6% et 8% pour Houat et Molène. Ces chiffres restent à considérer avec prudence compte tenu du faible nombre d'actifs que comptent ces îles.

A l'image des petites îles, la distribution de l'emploi dans les différentes catégories socioprofessionnelles (CSP) à Hoëdic est assez hétérogène. Les petits territoires insulaires ont tendance à se spécialiser<sup>3</sup>. La CSP comprenant pêcheurs et agriculteurs ressort par exemple à Houat et Batz, tandis que Sein, avec ses nombreux établissements dans l'hébergement/restauration, compte de nombreux emplois dans la CSP artisans commerçants et chefs d'entreprises. Hoëdic se démarque par ses 35% de professions intermédiaires, une CSP qui compte sans doute des employés de la fonction publique mais aussi des gérants de magasins ou d'établissements touristiques, nombreux sur cette île. Sur les petites îles, le secteur non salarié est plus développé, car les entreprises employant beaucoup de salariés sont peu présentes sinon inexistantes. Le salariat se réduit donc souvent à la fonction publique ainsi qu'aux petits établissements privés employant rarement plus d'une personne ou deux.

Hoëdic n'échappe pas à la règle et avec Houat, elles se rapprochent des îles proches du continent où les non salariés sont largement représentés, davantage que sur Molène et Sein. Ces indicateurs montrent finalement que l'emploi sur les petites îles se traduit souvent par l'entrepreneuriat, tandis que les possibilités d'embauche dans les établissements comptant plusieurs salariés, sur les grandes îles, sont plus nombreuses.

# Equipement

EQUIPEMENT	Hoëdic
<b>Scolaire</b>	
Ecole(s) primaire(s):	1
Collège(s):	non
A/R possible dans la journée:	oui
<b>Santé</b>	
Médecin (basse saison ; haute saison)	Hebdomadaire ; quotidienne
Nb de médecins / 100 habitants permanents	0,84
Infirmier/e (bas. sais. ; haut. sais.)	1 ; 1
Nb d'infirmier(e)s/ 100 hbts permanents	0,84
Aides-soignants / Soins à domicile	non
Dentiste	non
Pharmacie	parapharmacie
Maison de retraite	non
<b>Associations</b>	
Nombre d'associations	8
Nb d'associations / 100 hbts permanents	6,72
<b>Alimentation</b>	
Alimentation générale	1
Boulangerie-Pâtisserie	1
Boucherie-Charcuterie	alim. générale
Poissonnerie	vente directe
<b>Autres services</b>	
Agence postale	1
Librairie-Papeterie	restaurant librairie
Banque	retrait si compte La Poste
Droguerie-Quincaillerie	alim. générale
Coiffeur(se)	non
Bureau de Tabac	vente à la boulangerie
Café-débit de boissons	2 à l'année ; 4 en saison
Restaurant	5
Garage	non
Bibliothèque publique	1
Salle polyvalente	non
<b>Artisans / Métiers du bâtiment</b>	
Maçon	non
Electricien	1 artisan polyvalent
Plombier	
Peintre	

Figure 11 : Equipements à Hoëdic en 2013, source principale: Recensement IDîles 2013

Hoëdic possède une situation particulière vis-à-vis des équipements. En effet, la proximité avec l'île de Houat les poussent à mutualiser certaines infrastructures. Ainsi, si l'école primaire se trouve sur l'île, les collégiens hoëdicaï (cinq en 2011) se rendent tous les jours à Houat. Comme sur les autres îles, il s'agit du collège des îles du Ponant dont une partie des cours se fait par visioconférence.

Pour les petites îles éloignées, la problématique de la santé est cruciale. La taille de la population à l'année sur Hoëdic ne permet pas la présence de spécialistes et l'éloignement de l'île complique les rendez-vous. La permanence hebdomadaire est assurée par le médecin de Houat et l'infirmière résidente est salariée de l'hôpital de Belle-Île. La coopération avec les autres îles permet donc à Hoëdic d'assurer des services de santé convenable. Cependant, il n'existe aucun système de soins dédié aux personnes âgées.

Fait commun aux petites îles, le nombre d'habitants permanents est insuffisant pour viabiliser certaines activités. Pour pallier cela, quelques entreprises regroupent plusieurs services (boulangerie/tabac; alimentation générale/quincaillerie/boucherie; restaurant/librairie, etc.). Cette polyvalence s'applique également à l'unique artisan du bâtiment. Par ailleurs, malgré la forte fréquentation estivale de l'île, trois bars sur quatre restent ouverts en saison. Cela mérite d'être mentionné car ce rapport est bien plus faible sur la plupart des autres îles.

Avec cinq navires, l'activité de pêche subsiste sur Hoëdic. La commune est d'ailleurs plutôt bien équipée au regard de sa taille. Tout comme sur Houat, un hangar et un terre-plein d'entreposage est mis à disposition des pêcheurs. Ces derniers n'ont en revanche pas de matériel de manutention mécanique (grue, transpalette). Les pêcheurs hoëdicaï expédient en général leur poisson sur le continent via la compagnie maritime et pratiquent la vente directe, notamment en saison estivale. Le transport des produits est un service payant, alors qu'il est gratuit pour les îles d'Ouessant et Molène.

EQUIPEMENT	Hoëdic
Communication / Infrastructures	
<b>Aéroport / Aérodrome</b>	non
<b>Port de pêche</b>	pontons
<b>Infrastructures pour la pêche :</b>	
<i>Quai de débarquement dédié à la pêche</i>	oui
<i>Matériel de manutention</i>	non
<i>Espace de stockage du matériel</i>	terre-plein et hangar
<i>Infrastructure de conservation</i>	équipement collectif
<i>Transformation des produits</i>	non
<i>Lieu de débarquement principal</i>	Hoëdic
<i>Transport des produits vers le continent</i>	Compagnie maritime
<i>Commercialisation</i>	En criée / vente directe l'été
<b>Port de plaisance</b>	pontons/ 4 tonnes
<i>Nombre d'anneaux (Bloc Marine 2013)</i>	100 dont 85 visiteurs
<b>Salle de sport</b>	non
<b>Terrain de jeux (plein air)</b>	1 Foot
<b>Centre loisirs nautiques (voile/kayak)</b>	saisonnier
<b>Energie</b>	
<b>Approvisionnement en électricité:</b>	
<b>Câble électrique sous-marin</b>	1
<b>Générateur diesel (fioul)</b>	oui
<b>Energies renouvelables :</b>	
<i>Energie solaire</i>	public
<i>Energie éolienne</i>	non
<i>Autres</i>	
<b>Production de chaleur:</b>	
<b>Electricité</b>	oui
<b>Chaudière au fioul</b>	non
<b>Energies renouvelables :</b>	
<i>Panneaux solaires</i>	
<i>Géothermie</i>	
<i>Autres:</i>	Poêles à bois
<b>Eau / Assainissement / Déchets</b>	
<b>Approvisionnement en eau douce :</b>	
<i>Barrages et retenues d'eau</i>	non
<i>Désalinisation de l'eau de mer</i>	non
<i>Forages</i>	oui
<i>Conduite d'eau vers le continent</i>	non
<i>Autres</i>	
<b>Possibilité de stockage de l'eau</b>	oui
<b>Capacité de stockage (m3)</b>	Non renseigné
<b>Prix de l'eau<sup>1</sup> (€/m3) :</b>	2,39
<b>Prix de l'assainissement collectif:</b>	2,61
<b>Traitement des déchets sur l'île</b>	non, export
<b>Déchetterie</b>	non

Côté loisirs et culture, les habitants peuvent compter sur une bibliothèque et un terrain de football. En revanche, Hoëdic est la seule île sans salle polyvalente. Les huit associations recensées portent le nombre d'associations par habitants parmi les plus élevés des îles du Ponant. Ce constat reste néanmoins soumis à caution : de nombreuses associations peuvent rester déclarées sans pour autant être actives. Hoëdic attire également de nombreux plaisanciers. Fait notable, le port de plaisance est géré par une antenne d'une société publique spécialisée (SPL). Il comprend des pontons ainsi que 85 anneaux pour les visiteurs. C'est plus qu'à Houat, Molène ou Sein.

Pour son approvisionnement en énergie, Hoëdic est reliée au continent par un câble électrique sous-marin. Similairement à Sein, une chaudière au fioul et des panneaux solaires viennent diversifier le mix-énergétique. L'approvisionnement en eau se fait par l'intermédiaire de forages sur l'île. Le prix de l'eau avec l'assainissement (5€/m<sup>3</sup>) se situe en dessous de la moyenne des autres petites îles éloignées (6,46€/m<sup>3</sup>). Celle-ci est tirée vers le haut par Molène et Sein dont l'éloignement au continent est plus important. En outre, le tarif pratiqué sur Hoëdic est sensiblement égal, voir inférieur, à certaines petites îles proches bénéficiant d'une conduite reliée au continent (Bréhat, Arz, Île-aux-Moines).

Etant donné la taille de l'île, le traitement des déchets se fait sur le continent. Ne faisant pas partie d'une intercommunalité, la commune doit prendre entièrement cette compétence en charge malgré des moyens financiers limités. Enfin, il convient de préciser que, comme sur la plupart des îles du Ponant, la gestion de l'eau et des déchets pose des problèmes de suréquipement liés à la fréquentation touristique.

Figure 12 : Equipements à Hoëdic en 2013, source principale: Recensement IDiles 2013



# Entrepreneuriat

Hoëdic	Nombre d'établissements	% du total	Répartition des effectifs salariés
<b>Secteur Privé</b>	<b>21</b>	<b>72%</b>	<b>68%</b>
<i>dont: établissements dépendants d'un siège social extérieur à l'île</i>	0	0%	-
<b>Secteur Public</b>	<b>8</b>	<b>28%</b>	<b>32%</b>
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Figure 13 : Secteurs institutionnels des établissements, à Hoëdic, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

Lecture : Sur Hoëdic, le secteur privé représente 72% des établissements actifs au 31/07/2012 et 68% de leurs effectifs salariés.

## Secteurs d'activité des établissements

Secteur	Activité	Nombre d'établissements
Secteur tertiaire	Admin. Pub., santé, éducat. et...	6
	Transports et activités connexes	0
	Activité de soutien aux...	1
	Commerces et services divers	0
	Commerces et services de...	3
Secteur secondaire	Heberg., restau., locations...	9
	Construction et services connexes	4
	Artisanat manufacturier	0
Secteur primaire	Industrie	0
	Aquaculture	0
	Pêche	5
	Agriculture	1

Nombre d'établissements

Figure 14 : Distribution des établissements par secteurs d'activité à Hoëdic, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

### Quelques définitions ...

**Entreprise (n° SIREN):** entité juridique autonome composée de un ou plusieurs établissements. Exemple : Entreprise individuelle, SARL, Société anonyme, etc.

**Etablissement (n° SIRET):** partie physique de l'entreprise (boutique, navire, local, domicile d'un artisan, etc.). Chaque entreprise peut disposer de plusieurs établissements localisés sur différentes zones géographiques. Ce concept permet d'étudier les activités économiques liées à un territoire particulier.

**Secteur public:** établissements publics et établissements privés ayant une mission de service public (transport maritime, EDF, La Poste, etc.).

Dans l'absolu, Hoëdic possède très peu d'entreprises et d'établissements privés. En revanche, elle compte le plus d'entreprises privées pour 100 habitants (17,6) avec Arz (18). Phénomène commun aux petites îles éloignées, la part des établissements publics est parmi les plus élevées. En effet, le niveau d'équipement (mairie, camping, gîtes, etc.) est moins sensible aux différences de population que le nombre d'établissements privés. Ces derniers sont donc moins bien représentés sur les îles très peu peuplées. Enfin, la taille du marché et du tissu d'entreprises local ne sont pas suffisants pour accueillir des établissements venant d'entreprises extérieures. Notons tout de même que la Société Anonyme de Gestion du Morbihan (SAGEMOR) dispose d'un établissement gérant le port de plaisance d'Hoëdic (comptabilisé dans les établissements publics).

En dehors de la sphère publique et sociale, l'économie locale comprend deux piliers: le tourisme et la pêche. Le premier est représenté par les établissements de l'hébergement/restauration et des commerces/services de proximité. Leur chiffre d'affaires dépend très largement de la fréquentation estivale mais certains commerces et restaurants restent ouverts toute l'année pour la population permanente. La pêche de son côté se compose de caseyeurs et palangriers côtiers polyvalents de petite taille. Même si le secteur reste fragile en raison du faible nombre d'embarcations, l'arrivée récente d'un jeune couple de pêcheurs permet d'assurer en partie la relève.

Comme Houat, Hoëdic semble réussir à atténuer la dépendance au tourisme malgré une spécialisation inhérente aux petites îles éloignées. Ce n'est pas le cas de Molène ou Sein. La première compte le même nombre de pêcheurs que Hoëdic, mais moitié moins d'établissements dans l'hébergement/restauration et les commerces/services de proximité.

A l'inverse, Sein n'a pas réussi à maintenir une activité halieutique et s'est fortement spécialisée dans la restauration et le commerce. Peut-être faut-il voir dans ces observations une explication du dynamisme entrepreneurial Hoëdicais mentionné plus haut. Enfin, il convient de souligner qu'Hoëdic possède quatre artisans du bâtiment. Ceux-ci exercent dans la rénovation et l'entretien, majoritairement auprès des résidentes secondaires. Ce chiffre n'est pas anodin quand on sait qu'il n'y a qu'un artisan à Sein dans ce domaine, deux à Molène, trois à Houat et cinq à Aix.

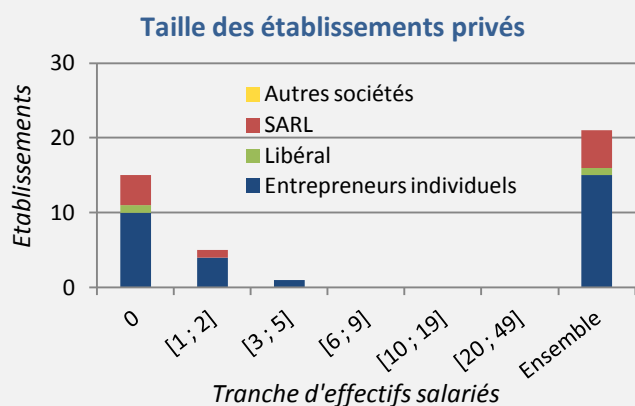


Figure 15 : Effectifs salariés des établissements privés et statut juridique de leur entreprise à Hoëdic, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

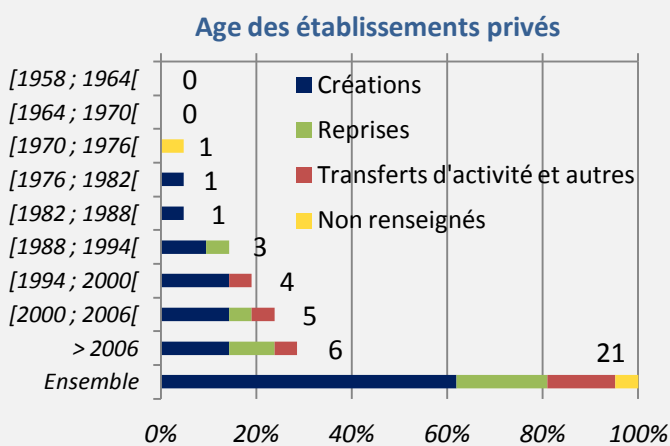


Figure 16 : Périodes de création et origine des établissements privés en activité au 31 juillet 2012 à Hoëdic, source: Sirene INSEE 2012

#### L'entrepreneuriat sur Hoëdic en résumé...

- Un secteur public important en nombre d'établissements mais dans une moindre mesure en termes d'effectif salarié.
- Une double spécialisation des établissements dans la pêche et les activités liées au tourisme (l'hébergement/ restauration et commerces/services de proximité).
- Une petite taille économique des établissements privés, similaires aux îles de Houat, Molène et Batz. Celle-ci est à mettre en relation avec des possibilités de croissance restreintes.
- Une moyenne d'âge des établissements élevée, notamment dans la pêche.

La saisonnalité des activités touristiques, la taille restreinte du marché du travail, la rareté de l'espace constructible et la faible clientèle locale hors-saison poussent les entreprises à se structurer en très petites unités flexibles. Sur Hoëdic, 95% des établissements ont moins de trois salariés

95% des établissements privés ont moins de trois salariés

contre 92% sur les communes littorales de moins de 500 habitants. Le seul établissement comptant entre trois et cinq salariés est un bateau de pêche. Mais la précision et l'actualisation de ces données est délicate sur des territoires aussi petits qu'Hoëdic. Similairement aux petites îles éloignées, le taux d'établissements appartenant à des entreprises individuelles est très au dessus de la moyenne des îles du Ponant (71% contre 62%). En dehors du cas particulier du navire de pêche, ce statut est souvent synonyme d'un chiffre d'affaires limité<sup>4</sup>.

Derrière Houat, Hoëdic possède la moyenne d'âge des établissements la plus élevée des îles du Ponant (14 ans). Cette ancienneté se retrouve également sur Batz et Molène. Ces îles partagent une spécialisation relative dans les activités primaires. Bien souvent, les métiers rattachés à ces

activités se pratiquent par vocation. Ainsi, les changements de main des entreprises

29% des établissements privés ont été créés ou repris après le 01/01/2006

sont moins fréquents que dans les autres secteurs. Sur Hoëdic, quatre des dix établissements créés avant le 01/01/2000 pratiquent une activité de pêche. Quatre autres sont liés à des activités de restauration et de commerce de proximité (boulangerie). Concernant les établissements de moins de six ans, les activités représentées sont hétéroclites. Relevons tout de même que depuis 2007, une partie de la pelouse littorale est entretenue par un éleveur de moutons. Pour le reste, les nouveaux établissements se divisent entre le commerce, la restauration et le bâtiment.

Enfin, Hoëdic dispose d'un taux de reprise proche de la moyenne des îles du Ponant. En outre, la moitié des établissements créés après 2006 sont issus de créations, signe de potentielles nouvelles activités sur l'île.

---

<sup>1</sup> TESSON Mylène, *Etat des lieux de la pêche professionnelle dans les îles du Ponant*, 2013, Rapport de stage de master 1, IUEM / UBO.

<sup>2</sup> L'indice de vieillissement résulte d'un calcul qui consiste à diviser le nombre d'habitants de plus de 60 ans par celui des moins de 20 ans et à le multiplier par 100. Plus l'indice est supérieur à 100, plus la population est vieillissante, plus l'indice est inférieur à 100, plus la population est jeune. Lorsque l'indice tend vers 100, la structure de la population est équilibrée, il y a autant de moins de 20 ans que de plus de 60 ans.

<sup>3</sup> LAVIALLE Gaël, *Structure et comportement de l'entrepreneuriat, analyse comparative des îles du Ponant*, 2013, Mémoire de fin d'études, Agro-campus Ouest, Rennes.

<sup>4</sup> Le statut juridique d'une entreprise est adapté à son chiffre d'affaires. Ainsi, pour des raisons fiscales et comptables, l'augmentation du volume d'activité nécessite un changement de statut. Dans un premier temps, l'entrepreneur peut passer d'une entreprise individuelle à une Société A Responsabilité Limitée (SARL/EURL) puis, en cas de besoin de financement supérieur, passer en société par action (SAS, SA, etc.). Par ailleurs, un statut de SARL signifie également la présence d'au moins deux associés.